

PRIX DE LA MONTAGNE PELEE

4ème(P/ 3403), Classe 4 — 21/05/2023 14h15, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,3)

6.000 (3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVÉE OFFICIELLE: 8 Engagés, 8 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.23.36 (Redk : 0.59.54)

HANDICAP DIVISION

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Réf. +125

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le jockey Gabriel BON par une amende de 100 euro s pour ne pas avoir respecté son engagement de monte. Le jockey Gabriel BON étant absent de l'hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre CLAIR MATIN par le jockey LADJADJ Stéphane. Le poulache BAGOKEN a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
-------	--------	----	-----------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	SUNDAY HOLIDAYS F.P.S. 6 A.	01	Par: SUNDAY BREAK et GWENHWYFAR (CACIQUE) (Corde:06)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	MATTHIAS LAURON	62,5 kg (62 kg)	3.000 1.269 554	NNL	C. JOUANDOU
2	BAKHARA F.P.S. 4 A.	04	Par: MACHUCAMBO et BAROUDA (MY RISK) CTE (Corde:04)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	971	FRANCK TORRALBA	61 kg (60,5 kg)	1.200 620 236	NNL	P. LAMY
3	BAGOKEN F.P.S. 4 A.	05	Par: GOKEN et BAKOURA (KOUROUN) 3.L (Corde:01)		MR ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	971	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	58 kg (59 kg)	900 465 177	NNL	P. LAMY
4	LADY ANGIE F.P.S. 4 A.	06	Par: FRENCH FIFTEEN et RANJANA (ROCK OF GIBRALTAR) 6.5 (Corde:08)		MR BERNARD MOUTOUSSAMY	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	58 kg (57,5 kg)	600 310 118	ONL	HARAS DU LOGIS SAINT GERMAIN
5	CLAIR MATIN H.P.S. 7 A.	07	Par: VERTIGINEUX et CORIANTE (INDIAN ROCKET) 3.5 (Corde:05)		MR DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	972	STEPHANE LADJADJ	58 kg (57,5 kg)	300 126 55	ANL	Y. FREMIOT,MME Y. FREMIOT
6	PALET BIEN H.P.S. 4 A.	08	Par: PAPALET et DEZODIE (STORM BOY) CTT (Corde:02)		MR MAURICE GROS	M. GROS	971	MME FLAVIE PARMENTIER	52,5 kg (52 kg)		ONL	E. ROSAN
7	PLANTAYYA F.P.S. 8 A.	02	Par: PLANTEUR et DARAYYA (ZAMINDAR) 4.5 (Corde:03)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	ANTHONY BERNARD	62,5 kg (62 kg)		ONN	JP. BOIN

8 **RAJTAYA**
H.P.S. 9 A. Par: RAJSAMAN
03 et TCHASTAYA 3/4 (Corde:07) MR ANDRE
JACOBY-KOALY A. JACOBY-
KOALY 971 JEREMY
MOISAN 61,5
kg
(61
kg)



ONN

A. LE MADEC